



CLASSIQUES  
GARNIER

Édition scientifique, « A mon treschier et  
résredoubté Seigneur. Monseigneur Le Duc de  
Bourgoigne, de Brabant, etc », *Les Cent Nouvelles  
nouvelles*, p. V-VI

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-1489-3.p.0007](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-1489-3.p.0007)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via  
Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées  
hormis dans un cadre privé.*

© 2014. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## A MON TRÈSCHIEU ET RÈSREDOUBTÉ SEIGNEUR

MONSEIGNEUR

### LE DUC DE BOURGOIGNE, DE BRABANT, ETC.

---

Comme aiusi soit qu'entre les bons et prouffitables passe-temps, le trèsgracieux exercice de lecture et d'estude soit de grande et sumptueuse recommendacion, duquel, sans flaterie, mon trèsredoubté Seigneur, vous estes trèshaullement doé. Je, vostre trèsobéissant serviteur, désirant, comme je dois, complaire à toutes vos trèshaultes et trèsnobles intencions en façon à moy possible, ose et presume ce present petit œuvre, a vostre requeste et advertissement mis en terme et sur piez, vous présenter et offrir; suppliant très humblement que agréablement soit receu, qui en soy contient et tracte cent histoires assez semblables en matère, sans ataindre le subtil et tresorné langage du livre de Cent Nouvelles. Et se peut intituler le livre de Cent Nouvelles nouvelles. Et pource que les cas descriptz et racomptez ou dit livres de Cent Nouvelles advindrent la pluspart ès marches et metes d'Ytalie, jà long temps a, neantmoins toutesfois, portant et retenant nom de Nouvelles, se peut trèsbien et par raison fondée en assez apparence verité ce présent livre inti-

tuler de Cent Nouvelles nouvelles, jà soit ce que advenues soient  
ès parties de France, d'Alemaigne, d'Angleterre, de Haynau, de  
Brabant et aultres lieux ; aussi pource que l'estoffe, taille et fasson  
d'icelles est d'assez fresche memoire et de myne beaucoup nou-  
velle.

Dx Dijon, l'an 1432.